



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 73279

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la nécessité, comme le prévoit la Constitution, que l'État fournisse du travail en créant des conditions de plein emploi. Comparer la France à d'autres pays en termes d'emplois permet de noter leurs progrès. Aux États-Unis, le plein emploi est à constater : 3 millions créés en 2014 ; en Allemagne avec un taux de chômage à 4,9 % on est presque au plein emploi ; au Royaume-Uni, on observe 5,9 % de chômage. Les recettes sont connues : faire l'inverse de ce que nous faisons en France, c'est-à-dire : arrêter l'euthanasie des entreprises (63 000 faillites en 2014) tuées par l'effondrement de leurs marges suivi d'une hausse des impôts et des charges sociales financées par la baisse des dépenses de l'État qui seront financées par l'arrêt des clientélismes et la baisse du nombre des agents publics ; arrêter la rigidité du marché du travail français qui est le plus réglementé du monde ; libéraliser la durée du travail par des accords d'entreprise ; créer un contrat de travail unique ; simplifier des règles de l'apprentissage ; réformer l'assurance chômage. C'est l'entreprise libérée et non les aides et les emplois publics qui créeront les conditions du plein emploi. Il demande quand le Gouvernement mettra en place les réformes efficaces nécessaires aux Français.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73279

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 689

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)